

NOTES:

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCÉPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE SELECT POUR LES FERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES, VOR L'INGÉNIEUR DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.M.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDIQUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTERIEURE DE L'OSSATURE MURALE (27x6"), À PARTIR DE L'EXTERIEUR DE LA MAÇONNERIE POUR LES MURS DE BRIQUE OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BÂTIMENT EN FONCTION DU CODE EN VOIGER.

L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPEUTEUR GÉOMETRE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARGES DE RECUL AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVITUDES.

TOUTE RÉUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE. (101 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art 27).



MONTÉE SAINT-HUBERT  
1 897 467

No	Description	Par	Date
#01	EMIS POUR CCU		C.D. 06/01/2026

SCEAU

Client :  
ALAIN LESSARD

Projet :  
3 x 18 LOGEMENTS  
MONTÉE SAINT-HUBERT  
SAINT-HUBERT

Titre:  
IMPLANTATION

Dessiné par : C.D. Révisé par :



894, rue Jean-Neveu, Longueuil (Qc) J4G 2M1  
Tel: (514) 370-2800, info@groupepda.com

Échelle :  
3/32" = 1'-0"

Date d'ouverture dossier:  
DÉCEMBRE 2024

No projet : 24-124 Révision : A000

NOTES:

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUTS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE.

SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCÉPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE SELECT POUR LES TERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES, VOR L'INGÉNIER DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.A.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

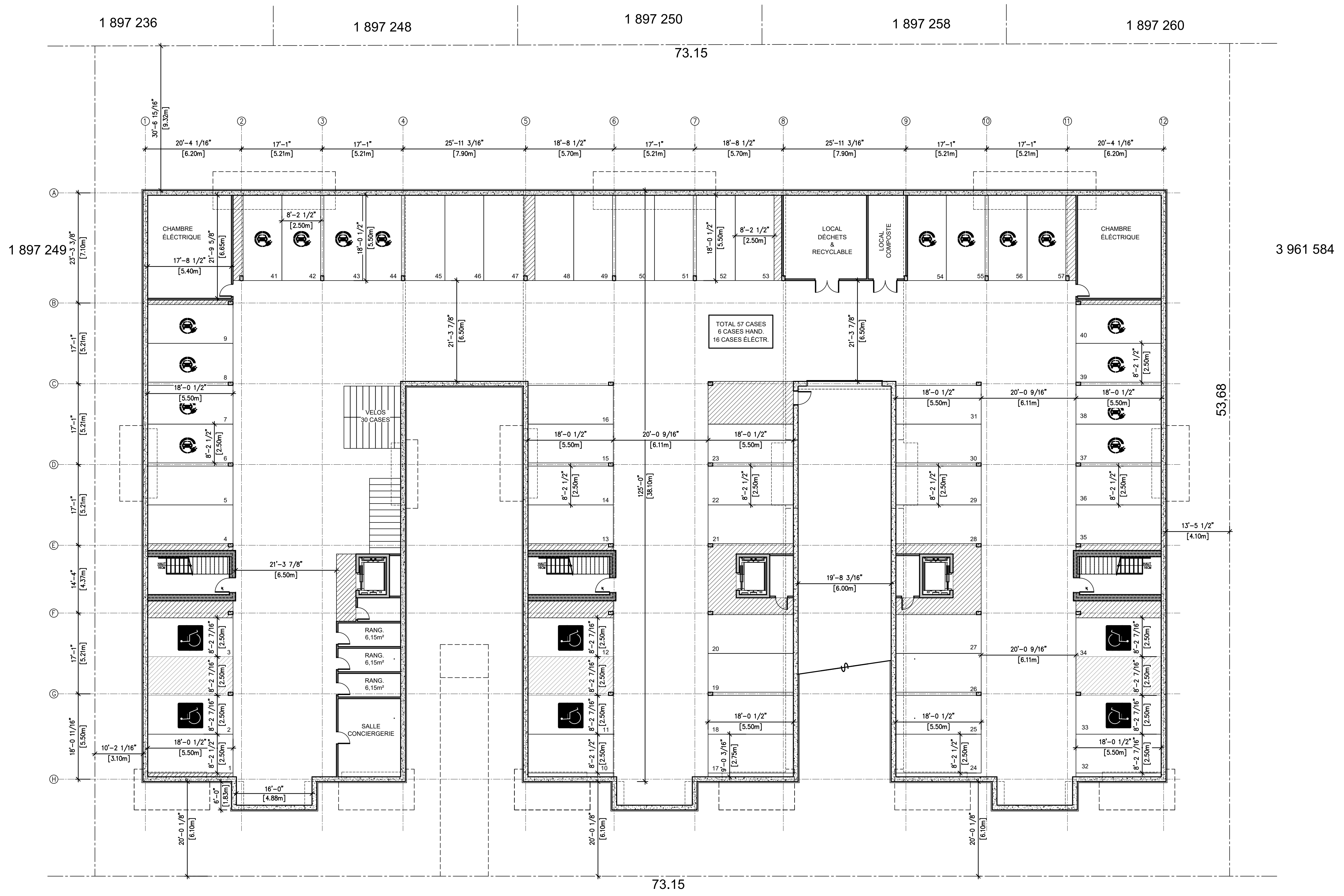
LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDICUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEURE DE L'OSSATURE MURALE (27x6"), À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR DE LA MAÇONNERIE POUR LES MURS DE BRIQUE OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIER SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BATIMENT EN FONCTION DU CODE EN VIGUEUR.

L'IMPLANTATION DU BATIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPEUTEUR GEOMETRIQUE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARQUES DE RECAL, AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVICES.

TOUTE RÉUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE. (101 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art 27).



No	Description	Par	Date
#01	EMIS POUR CCU	C.D.	06/01/2026

SCEAU	
Client :	ALAIN LESSARD
Projet :	3 x 18 LOGEMENTS MONTÉE SAINT-HUBERT SAINT-HUBERT
Titre :	PLAN DU SOUS-SOL
Dessiné par :	C.D.
Révisé par :	



NOTES:

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUTS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE.

SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCÉPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE SELECT POUR LES TERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES, VOR L'INGÉNEUR DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.M.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

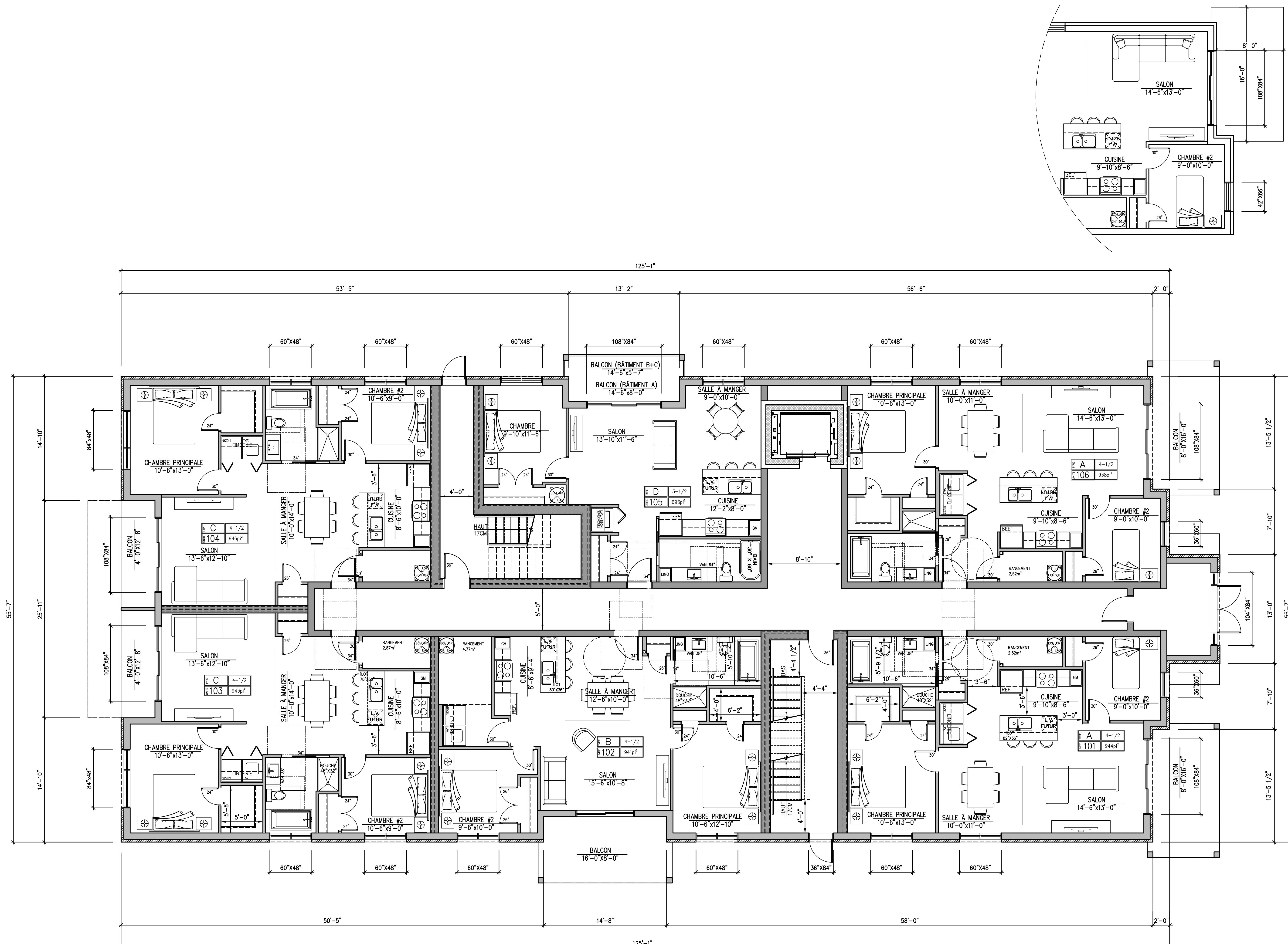
LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDICUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTERIEURE DE L'OSSATURE MURALE (27x6"), À PARTIR DE L'EXTERIEUR DE LA MASONNERIE POUR LES MURS DE Brique OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNEUR SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BATIMENT EN FONCTION DU CODE EN VIGUEUR.

L'IMPLANTATION DU BATIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPENTIER GÉOMÈTRE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARQUES DE RECAL, AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVITUDES.

TOUTE RÉUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE. (101 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art 27).



No	Description	Par	Date
#01	EMIS POUR CCU		C.D. 06/01/2026

SCEAU

Client : ALAIN LESSARD

Projet : 3 x 18 LOGEMENTS MONTÉE SAINT-HUBERT SAINT-HUBERT

Titre : PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

Dessiné par : C.D. Révisé par :



894, rue Jean-Neveu, Longueuil (Qc) J4G 2M1  
Tel: (514) 370-2800, info@groupepda.com

Echelle : 5/16" = 1'-0"

Date d'ouverture dossier: DÉCEMBRE 2024 Page

No projet : 24-124 Révision A110

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUTS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE.

SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCEPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE SELECT POUR LES TERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES. VOR L'INGÉNIER DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.A.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

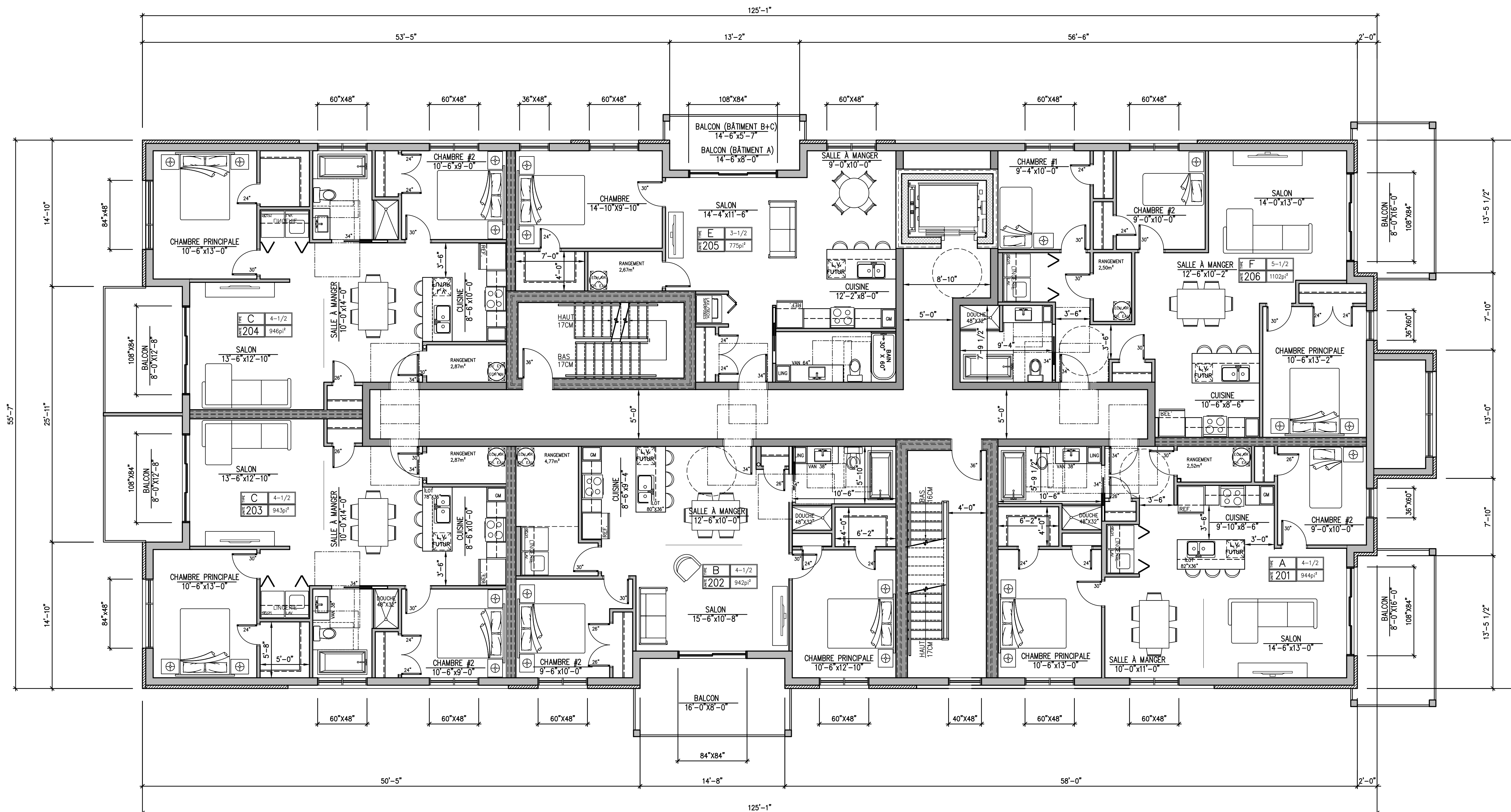
LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDICUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTERIEURE DE L'OSSATURE MURALE (2"X6"), À PARTIR DE L'EXTERIEUR DE LA MASONNERIE POUR LES MURS DE BRIQUE OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTERIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIER SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BÂTIMENT EN FONCTION DU CODE EN VIGUEUR.

L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPEUTEUR GÉOMÈTRE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARGES DE RECUL AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVITUDES.

TOUTE REUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE (1.01 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art 27).



#01 ÉMIS POUR CCU		
No	Description	Par Date

**SCEAU**

Client : ALAIN LESSARD

Projet : 3 x 18 LOGEMENTS MONTÉE SAINT-HUBERT SAINT-HUBERT

Titre : PLAN DU 2ÈME ÉTAGE

Dessiné par : C.D. Révisé par :

NOTES:

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUTS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVRAIENT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE.

SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCEPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE, SELECT POUR LES TERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES, VOR L'INGÉNIEUR DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.N.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

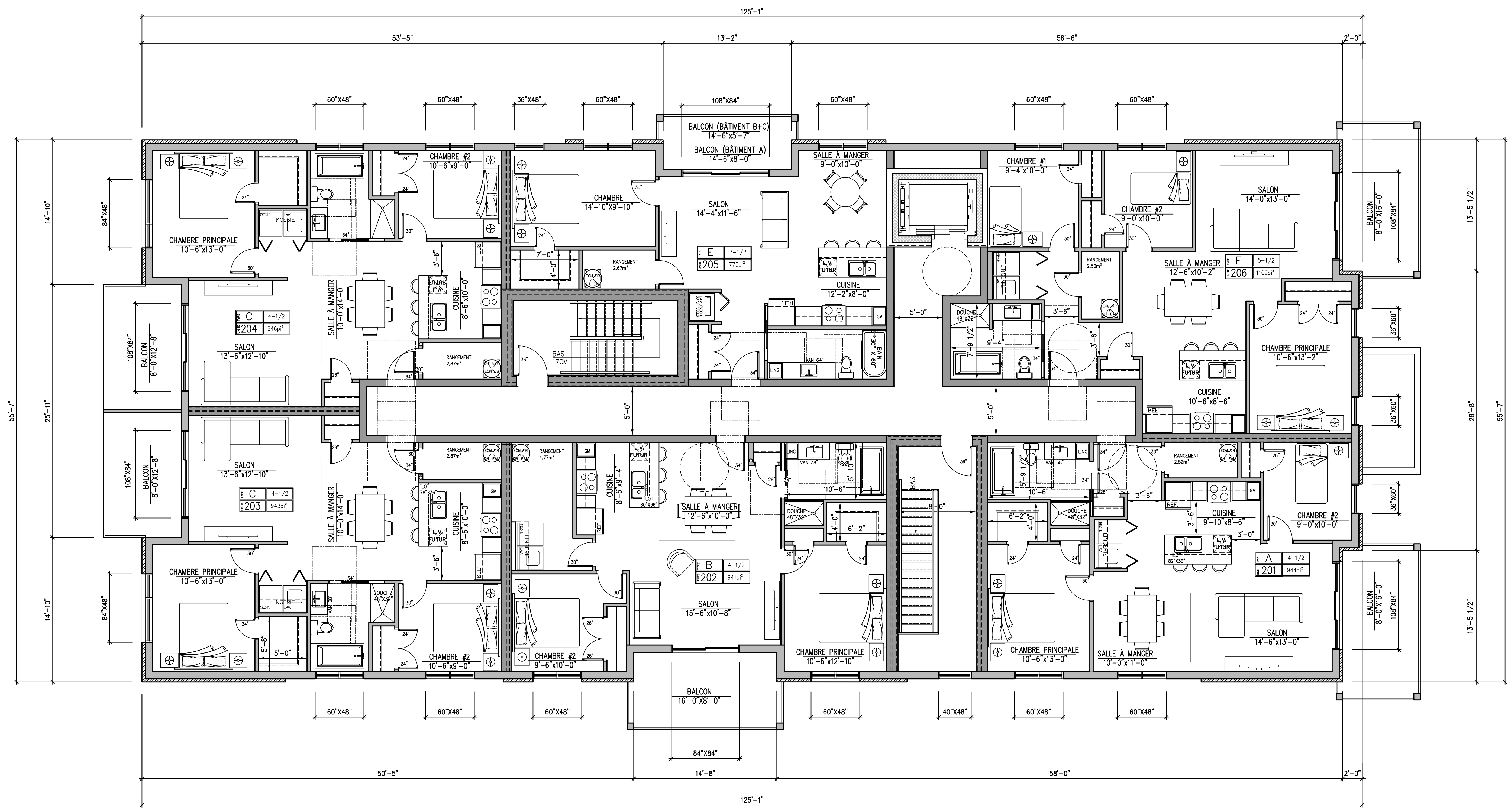
LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDICUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEURE DE L'OSSATURE MURALE (2"X6"), À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR DE LA MAÇONNERIE POUR LES MURS DE BRIQUE OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIEUR SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BÂTIMENT EN FONCTION DU CODE EN VIGUEUR.

L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPEUTEUR GÉOMÈTRE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARGES DE RECAL, AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVITUDES.

TOUTE REUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE. (L.01 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art. 27).



No	Description	Par	Date
#01	EMIS POUR CCU	C.D.	06/01/2026

SCEAU	

Client : ALAIN LESSARD

Projet : 3 x 18 LOGEMENTS MONTÉE SAINT-HUBERT SAINT-HUBERT

Titre : PLAN DU 3ÈME ÉTAGE

Dessiné par : C.D. Révisé par :



894, rue Jean-Neveu, Longueuil (Qc) J4G 2M1  
Tel: (514) 370-2800, info@groupepda.com

Echelle : 1/4" = 1'-0"

Date d'ouverture dossier: DÉCEMBRE 2024 Page

No projet : 24-124 Révision: A130



CANADA BRIQUE COULEUR WILLIAMSBURG OU ÉQUIVALENT		
REVÊTEMENT HORIZONTAL EN ALUMINIUM STYLE GENTEK DELUXE COULEUR: CHARBON OU ÉQUIVALENT		
TOIT BALCON, FACIAS ET SOFFITES GARDE-CORPS PORTES ET FENÊTRES	ALUMINIUM COULEUR NOIR	

**CALCUL POURCENTAGE DES MATÉRIAUX:**  
SURFACE DE LA FAÇADE SANS OUVERTURES (PORTES/FENÊTRES): 1122p<sup>2</sup>

**CALCUL DES MATÉRIAUX:**  
- SUPERFICIE DE MATÉRIEAUX LÉGER: 184p<sup>2</sup> (16.4%)  
- SUPERFICIE DE MAÇONNERIE: 938p<sup>2</sup> (83.6%)

ÉTUDE FAÇADE DE RAYONNEMENT - FAÇADE  
SURFACE DU COMPARTIMENT: 218p<sup>2</sup> SOIT 20.2m<sup>2</sup> (LA + RESTRICTIVE)  
DISTANCE LIMITATIVE: 6,1m

FAÇADE DE RAYONNEMENT, TABLEAU 9.10.14.4.-A DU CCQ2015 (CNB2015)

SUPERFICIE,	6	6.1	8
m <sup>2</sup>	m	m	m
30	88.00%	88.60%	100.00%

SUPERFICIE DE BAIES NON-PROTÉGÉES: 129p<sup>2</sup> DONC 59.1%  
SELON CCQ2015, TAB.9.10.14.5.-A:  
DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU EXIGÉ: 45MIN  
TYPE DE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE PERMIS  
TYPE DE REVÊTEMENT COMBUSTIBLE PERMIS



**CALCUL POURCENTAGE DES MATÉRIAUX:**  
SURFACE DE LA FAÇADE SANS OUVERTURES (PORTES/FENÊTRES): 3464p<sup>2</sup>

**CALCUL DES MATÉRIAUX:**  
- SUPERFICIE DE MATÉRIEAUX LÉGER: 1542p<sup>2</sup> (44.5%)  
- SUPERFICIE DE MAÇONNERIE: 1922p<sup>2</sup> (55.5%)

ÉTUDE FAÇADE DE RAYONNEMENT - LATÉRALE GAUCHE  
SURFACE DU COMPARTIMENT: 382p<sup>2</sup> SOIT 35.4m<sup>2</sup> (LA + RESTRICTIVE)  
DISTANCE LIMITATIVE: 3,1m

FAÇADE DE RAYONNEMENT, TABLEAU 9.10.14.4.-A DU CCQ2015 (CNB2015)

SUPERFICIE,	2	3.1	4
m <sup>2</sup>	m	m	m
30	12.00%	39.00%	36.00%
35.4	11.46%	24.53%	35.22%
46	11.00%	32.00%	32.00%

SUPERFICIE DE BAIES NON-PROTÉGÉES: 89p<sup>2</sup> DONC 23.2%  
SELON CCQ2015, TAB.9.10.14.5.-A:  
DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU EXIGÉ: 1 HEURE  
TYPE DE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE PERMIS  
TYPE DE REVÊTEMENT COMBUSTIBLE EXIGÉ

**NOTES:**

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUTS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE.

SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCÉPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE SELECT POUR LES FERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES, VOR L'INGÉNIER DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.A.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDICUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTERIEURE DE L'OSSATURE MURALE (27x6"), À PARTIR DE L'EXTERIEUR DE LA MAÇONNERIE POUR LES MURS DE BRIQUE OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIER SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BÂTIMENT EN FONCTION DU CODE EN VIGUEUR.

L'IMPLANTATION DU BÂTIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPENTIER GÉOMÈTRE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARGES DE RECUL AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVITUDES.

TOUTE REUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE (7.10 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art 27).

No	Description	Par	Date
#01	EMIS POUR CCU		C.D. 06/01/2026

SCEAU

Client : ALAIN LESSARD

Projet : 3 x 18 LOGEMENTS  
MONTÉE SAINT-HUBERT  
SAINT-HUBERT

Titre : FAÇADE ET ÉLEVATION LATÉRALE GAUCHE

Dessiné par : Révisé par :  
C.D.



894, rue Jean-Neveu, Longueuil (Qc) J4G 2M1  
Tel: (514) 370-2800, info@groupepda.com

Echelle : 1/4" = 1'-0"

Date d'ouverture dossier: DÉCEMBRE 2024 Page

No projet : Révision A200  
24-124

NOTES:

NE PAS MESURER LES PLANS, LIRE LES COTES SEULEMENT. LES COTES SUR LES PLANS ONT PRÉVALENCES SUR LES DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTS LES DESSINS, DÉTAILS, SPÉCIFICATIONS, DIMENSIONS ET MESURES AINSI QUE LES CONDITIONS DES LOCAUX OU DU CHANTIER, ET SIGNALER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET ANOMALIES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. TOUTS CHANGEMENTS OU SUBSTITUTIONS DE DÉTAILS ET DE MATÉRIAUX SPÉCIFIÉS SUR CE PLAN DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ARCHITECTE.

SI L'ENTREPRENEUR DÉBUTE LES TRAVAUX C'EST QU'IL ACCÉPTE ET APPROUVE LES PLANS.

LE BOIS DE CHARPENTE DEVRA ÊTRE DE L'ÉPINETTE STRUCTURALE SELECT POUR LES TERMES PRÉFABRIQUÉES AINSI QUE LES POUTRELLES PRÉFABRIQUÉES, VOR L'INGÉNIER DU FABRICANT.

LA CONSTRUCTION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES NORMES DU C.A.B., L'ÉDITION ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ.

LES DIMENSIONS DES VOLUMES QUI SONT INDICUÉES SONT PRISES À PARTIR DE LA FACE EXTÉRIEURE DE L'OSSATURE MURALE (27x6"), À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR DE LA MAÇONNERIE POUR LES MURS DE BRIQUE OU DE PIERRE ET DE BÉTON ET À PARTIR DU CENTRE DE L'OSSATURE MURALE POUR LES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET AVISER L'ARCHITECTE ET L'INGÉNIER SI CELLE-CI EST INFÉRIEURE AUX TESTS.

PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS ADEQUATS DU BATIMENT EN FONCTION DU CODE EN VIGUEUR.

L'IMPLANTATION DU BATIMENT DEVRA ÊTRE FAITE ET IDENTIFIÉE CONFORME AU CODE PAR UN ARPENTEUR GÉOMÈTRE AFIN DE VÉRIFIER LA LOCALISATION DES LIGNES DE PROPRIÉTÉ, DES MARGES DE RECUL AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES, LA NATURE DU TERRAIN, SERVICES ET SERVITUDES.

TOUTE RÉUTILISATION OU REPRODUCTION DE CES PLANS EST INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'ARCHITECTE. (101 SUR LES DROITS D'AUTEURS, chap. C-42, art 27).

**CALCUL POURCENTAGE DES MATÉRIAUX:**  
 SUPERFICIE DE LA FAÇADE SANS OUVERTURES (PORTES/FENÊTRES): 1148pi<sup>2</sup>

**CALCUL DES MATÉRIAUX:**  
 - SUPERFICIE DE MATÉRIAUX LÉGER: 470pi<sup>2</sup> (41%)  
 - SUPERFICIE DE MAÇONNERIE: 678pi<sup>2</sup> (59%)

**ÉTUDE FAÇADE DE RAYONNEMENT - ARRIÈRE**  
 SURFACE DU COMPARTIMENT: 240pi<sup>2</sup> SOIT 22.3m<sup>2</sup> (LA + RESTRICTIVE)  
 DISTANCE LIMITATIVE: 9.32m

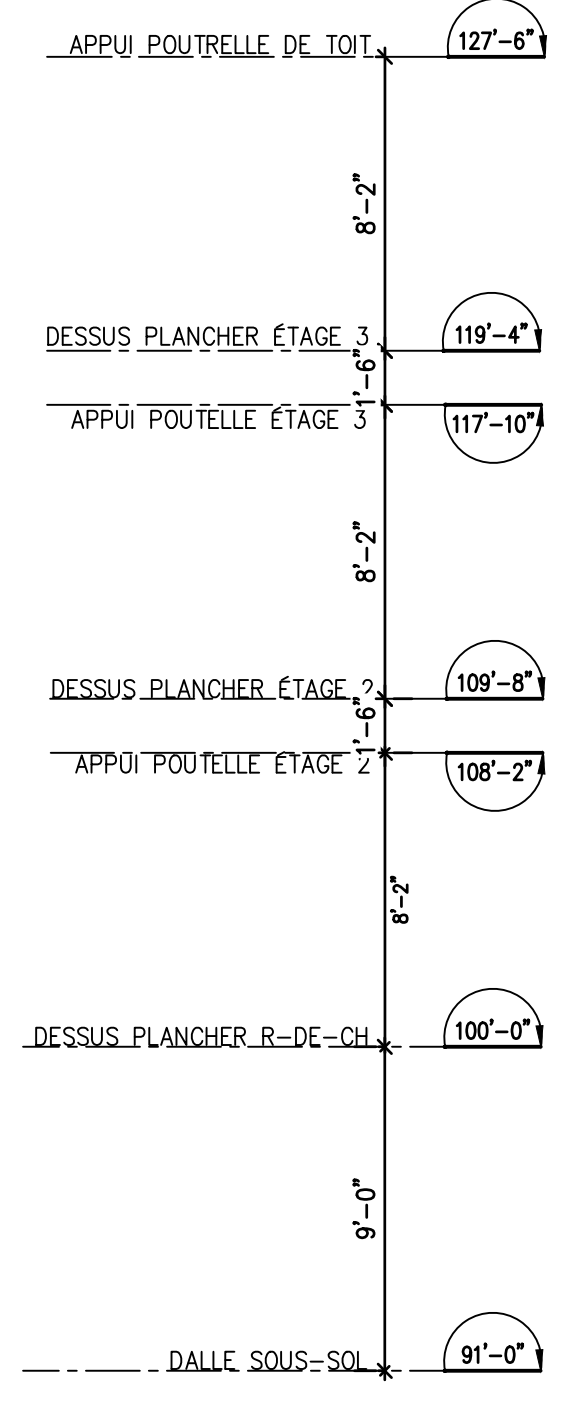
FAÇADE DE RAYONNEMENT, TABLEAU 9.10.14.4.-A DU CCQ2015 (CNB2015)

SUPERFICIE,	8	9.32	10
m <sup>2</sup> ,	8	9.32	10
30	100.00%	100.00%	100.00%

SUPERFICIE DE BAIES NON-PROTÉGÉES: 91pi<sup>2</sup> DONC 37.9%  
 SELON CCQ2015, TAB.9.10.14.5.-A:  
 DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU EXIGÉ: N/A  
 TYPE DE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE PERMIS  
 TYPE DE REVÊTEMENT COMBUSTIBLE PERMIS



CANADA BRIQUE COULEUR WILLIAMSBURG OU ÉQUIVALENT	
REVÊTEMENT HORIZONTAL EN ALUMINIUM STYLE GENTEK DELUXE COULEUR: CHARBON OU ÉQUIVALENT	
TOIT BALCON, FACIAS ET SOFFITES GARDE-CORPS PORTES ET FENÊTRES	ALUMINIUM COULEUR NOIR



**CALCUL POURCENTAGE DES MATÉRIAUX:**  
 SUPERFICIE DE LA FAÇADE SANS OUVERTURES (PORTES/FENÊTRES): 3422pi<sup>2</sup>

**CALCUL DES MATÉRIAUX:**  
 - SUPERFICIE DE MATÉRIAUX LÉGER: 1578pi<sup>2</sup> (46%)  
 - SUPERFICIE DE MAÇONNERIE: 1844pi<sup>2</sup> (54%)

**ÉTUDE FAÇADE DE RAYONNEMENT - LATÉRALE DROITE**  
 SURFACE DU COMPARTIMENT: 380pi<sup>2</sup> SOIT 35.3m<sup>2</sup> (LA + RESTRICTIVE)  
 DISTANCE LIMITATIVE: 3.6m

FAÇADE DE RAYONNEMENT, TABLEAU 9.10.14.4.-A DU CCQ2015 (CNB2015)

SUPERFICIE,	2	3.8	4
m <sup>2</sup> ,	2	3.8	4
35.3	12.00%	32.91%	35.29%
40	11.00%	32.00%	32.00%

SUPERFICIE DE BAIES NON-PROTÉGÉES: 115pi<sup>2</sup> DONC 30.2%  
 SELON CCQ2015, TAB.9.10.14.5.-A:  
 DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU EXIGÉ: 45MIN  
 TYPE DE CONSTRUCTION COMBUSTIBLE PERMIS  
 TYPE DE REVÊTEMENT COMBUSTIBLE EXIGÉ

No	Description	Par	Date
#01	EMIS POUR CCU		C.D. 06/01/2026

**SCEAU**

Client : ALAIN LESSARD

Projet : 3 x 18 LOGEMENTS  
MONTÉE SAINT-HUBERT  
SAINT-HUBERT

Titre : ÉLÉVATION ARRIÈRE ET  
ÉLÉVATION LATÉRALE DROITE

Dessiné par : C.D. Révisé par :